ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carburants

Question écrite n° 62065

Texte de la question

M. Renaud Donnedieu de Vabres appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le prix toujours excessif des carburants. Confronté au mécontentement des Français à l'automne dernier à la suite de l'envolée des cours du pétrole brut, le Gouvernement, a mis en place, avec beaucoup de retard, le système dit de la TIPP « flottante ». Or ce système produit des effet pervers puisqu'il entraîne aujourd'hui une augmentation du prix des taxes sur les carburants alors que les cours du pétrole baissent. Outre qu'elle frappe tous les ménages, notamment les plus modestes, les agriculteurs, les entreprises, etc. et pénalise l'économie, cette hausse des taxes sur les carburants s'inscrit mal dans la volonté affichée du Gouvernement de baisser les impôts. Il lui rappelle en effet que le rendement de cette taxe est passé de 148 milliards de francs en 1996 à 168 milliards en 2000. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour mettre un terme à cette situation inacceptable pour les Français.

Données clés

Auteur : M. Renaud Donnedieu de Vabres
Circonscription : Indre-et-Loire (1re circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62065
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3335
Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)